

# École Les-Enfants-du-Monde

5350, avenue Rosedale, Montréal, Québec H4V 2H9  
Tél. : 514 596 5745 Télécopieur : 514 596 3460

---

## Compte rendu de la réunion du conseil d'établissement Mercredi 27 novembre 2019 Au local de Mme Claire

	Nom	Présence	Notes
PARENTS & PUBLIC	Mme Olga Belkin (présidente)	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Katherine Steger	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Lesia Vyshnivska	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Vitalie Rapcea	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Sophie Tholozan	<input checked="" type="checkbox"/>	
PERSONNEL	Mme Isabelle Gaigeard (directrice)	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Dominique Hébert (directrice adjointe)	<input type="checkbox"/>	
	M. Michel Archange Tchekane (enseignant)	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Emmanuelle Gely (enseignante)	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mme Claire Gource (enseignante)	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Alain Boucher (service de garde)	<input checked="" type="checkbox"/>	

1. Mots de bienvenue / ouverture de l'assemblée / présence et quorum  
Ouverture de l'assemblée : 18h05  
Nous avons quorum.
2. Présentation des membres  
Ce point est annulé. C'était à la première réunion.
3. Adoption de l'ordre du jour  
Mme Gély adopte et Mme Belkin appuie.
4. Adoption du PV du 30 octobre 2019  
Il y avait une coquille au niveau de la date.  
Mme Vyshnivska adopte et Mme Tholozan appuie.
5. Suivi du PV du 30 octobre 2019  
Aucun suivi n'est nécessaire.

6. Période réservée au public

Mme Belkin aimerait avoir de l'information au sujet des affiches placées au-dessus des points d'eau. Mme Gaigeard mentionne qu'une lettre a été envoyée aux parents à ce sujet (le plomb dans l'eau). Les parents répondent que non. Donc il y aura un nouvel envoi. Mme Gaigeard explique que nous sommes en attente d'un test qui sera réalisé par une firme engagée par la CSDM. Ces affiches ont été placées en attendant ce test. Elles indiquent combien de temps il faut laisser couler l'eau avant de la boire. Mme Gaigeard mentionne tout de même que le risque dans les écoles est minime.

7. Pour approuver

- a. Aucun point.

8. Pour adopter

- a. Budget

Mme Gaigeard présente la grille du budget en détail. Elle explique à quoi servent les différents fonds et le montant dans chacun d'eux. Il y a un déficit de 27000\$ de prévu dans le fonds 1. Ce déficit est dû au fait que notre concierge de soir est actuellement en congé de maladie et que l'école doit assumer le coût du remplaçant. Il est possible que la CSDM en couvre une partie, mais à ce jour, la direction ne sait pas combien. Les fonds 7 et 8 doivent être éponnés.

Les fonds 4 et 9 nous appartiennent.

Pour le déficit du fonds 6, il ne faut pas s'inquiéter, car le financement arrive au printemps. Ce fonds peut servir à éponner le fonds 1.

Malgré tout, l'école a une bonne situation financière.

M. Rapcea demande si les membres du Conseil pourraient avoir la grille de l'année dernière afin de faire une comparaison. La direction et Mme Gély mentionnent que l'exercice serait plus ou moins pertinent étant donnée les changements constants dans cette école, surtout au niveau du nombre d'élèves dans l'école.

M. Boucher adopte et M. Archange appuie.

9. Pour être proposé ou informé

- a. Projet éducatif

Les enseignants travaillent actuellement sur les moyens qui seront mis en place pour aider nos élèves à mieux communiquer oralement, en collaboration avec la direction. Ces moyens devraient être prêts en janvier.

- b. Livre pour le 1<sup>er</sup> cycle

Chaque année, la Banque TD offre aux élèves du 1<sup>er</sup> cycle un livre. Cette année, le livre s'intitule *J'ai le cœur rempli de bonheur*.

- c. Portes ouvertes

Les portes ouvertes auront lieu le 14 janvier et les inscriptions commenceront le 15 janvier. Mme Belkin se demande s'il y aura une table où des élèves pourraient vendre de petites choses. Mme

Gaigeard mentionne qu'étant donné le nombre peu élevé de visiteurs, ça ne vaut pas la peine.

d. Communiqué de presse

Mme Gaigeard et Mme Belkin se sont présentées au communiqué de presse du bureau de l'arrondissement qui devait avoir lieu dans le but d'annoncer le partenariat entre l'école et la communauté, pour l'agrandissement de l'école. Ce point de presse n'a finalement pas eu lieu, car les journalistes ne se sont pas présentés.

De plus, les membres du CÉ n'auront pas de droit de vote pour les locaux qui n'appartiendront qu'à la ville. Par contre, un membre aura une place à la table de discussion. M. Rapcea est inquiet pour la sécurité des élèves pendant la construction du nouveau bâtiment.

Mme Gaigeard le rassure sur ce point. Elle et Mme Hébert mettent la sécurité des élèves comme priorité.

e. Comité de quartier

i. Offre de service secondaire

Il y a un manque flagrant de place dans les 2 écoles secondaires du secteur (Saint-Luc et La Voie). L'annexe Prud'homme arrivera bientôt. Il est demandé aux différents CÉ du secteur de se prononcer sur la vocation à donner à ce nouveau bâtiment. Voulons-nous des classes 16-21 ans ? Des classes TSA ?

Il y a au total 800 places de disponibles.

Le Conseil propose de bonifier ce qui existe déjà. Il pourrait donc être intéressant de déplacer les élèves de secondaires 1 ou 1 et 2, ou encore les élèves du PEI dans le nouveau bâtiment. Ainsi, il y aurait de la place pour les élèves du régulier.

ii. Loi 40

Suite à l'annonce de l'abolition des postes des commissaires scolaires, Mme Mastromonaco, notre commissaire, nous demande d'adopter une résolution en appui aux élus scolaires. Il est résolu par le CÉ que ses membres ne sont pas d'accord avec le projet de loi 40 tel qu'il est présenté, car il amoindrit le pouvoir des premiers concernés, soit les enseignants, les parents et les élèves. De plus, il ne représente pas actuellement nos valeurs démocratiques.

Mme Gély présente le document du syndicat sur ce sujet.

Mme Steger (représentante au comité de parents) nous enverra aussi des documents sur ce sujet.

10. Informations diverses

a. Mot de la direction

Du 2 au 18 décembre, les parents pourront réinscrire leurs enfants via Mosaïk. Dès le 8 janvier, les inscriptions officielles des maternelles commenceront.

b. Mot de la présidente

Aucun point.

c. Mot du personnel

Aucun point.

d. Mot du service de garde

Tout va bien.

Il y a plus d'ateliers de cuisine.

Le 18 décembre aura lieu le spectacle à la synagogue à 16h15.

Un parent soulève que la procédure de signature après 17h30 n'est pas claire. M. Boucher va y voir.

À la prochaine rencontre, nous discuterons du changement de tarif de la journée au Parc Safari. Elle coûtera 3\$ de plus.

e. Mot du CPP

Voir le point e.ii

11. Varia

Aucun point.

12. Levée de l'assemblée

20h15

Mme Gely propose et Mme Belkin appuie.

Isabelle Gaigeard,  
directrice

Olga Belkin,  
Présidente du CÉ